



## ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Date de mise à jour : 4/06/2022

<b>INTITULÉ DE LA MISSION :</b> Professeur relais à Radio France	<b>CATÉGORIE :</b> Professeur du second degré public – Mission non ouverte aux contractuels
<b>INTITULÉ DU RECRUTEUR :</b> rectorat de l'académie de Versailles	<b>ORGANISME DE RATTACHEMENT :</b> ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
<b>DATE DE DISPONIBILITÉ :</b> Rentrée septembre 2022	<b>LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE :</b> 116 avenue du président Kennedy, 75016 Paris

### DESCRIPTION DE L'EMPLOYEUR :

L'académie de Versailles regroupe quatre départements : les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val-d'Oise (95). Première académie de France par l'importance de ses effectifs avec près d'1 200 000 élèves, l'académie de Versailles accueille et gère plus de 100 000 agents (enseignants, personnels d'encadrement, d'éducation, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé).

### ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL :

#### Activités du service de la DAAC :

La Délégation académique à l'action culturelle (DAAC) a une fonction de conseil, de proposition, d'impulsion, d'accompagnement et de suivi pour l'ensemble des domaines, démarches et activités situées dans le champ de l'éducation artistique et culturelle (EAC). Animée par la Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, conseillère de la Rectrice, la DAAC met en œuvre les procédures relatives aux projets d'éducation artistique et culturelle (EAC) des collèges et des lycées, accompagne les équipes pédagogiques et leurs partenaires artistiques, scientifiques et culturels, conçoit et organise les actions de formation des professeurs dans les différents domaines de l'EAC, participe, avec les IA-IPR concernés, au suivi des enseignements artistiques en partenariat (théâtre, cinéma, danse). Elle travaille en étroite liaison avec les services académiques (DSDEN, corps d'inspection pédagogique, DAFOR, DACES, DOS...) et avec la Direction régionale des affaires culturelles (ministère de la culture) et les collectivités territoriales.

#### Présentation de de Radio France

Radio France est une société nationale de radiodiffusion, constituée sous la forme d'une société anonyme à capitaux publics dont l'Etat est l'unique l'actionnaire.

Premier groupe radiophonique français, Radio France s'appuie sur six chaînes complémentaires (France Inter, France Info, France Culture, France Musique, Fip et Mouv'), ainsi que sur les 43 stations locales composant le réseau France Bleu.

Radio France est aussi une entreprise culturelle de référence en France à travers la richesse des programmes de ses chaînes et l'activité de ses quatre formations musicales (Orchestre National de France, Orchestre Philharmonique de Radio France, Chœur de Radio France et Maîtrise de Radio France).

La Maison de la radio et de la musique a rouvert ses portes au public le 14 novembre 2014 suite à un ambitieux programme de réhabilitation de l'ensemble de ses espaces et la construction d'un auditorium de 1460 places en son sein. Radio France a élaboré un projet culturel et radiophonique dans cette perspective déclinée autour du triptyque « créer, partager et transmettre » pour ce bâtiment mythique à Paris. La "Maison ronde" a ainsi vocation à redevenir un lieu de transmission pour les jeunes générations, un lieu de création, un lieu de partage et de mixité sociale.

En octobre 2014, une convention autour de l'Education artistique et culturelle a été signée entre les ministères de l'Education nationale, de la Culture et de la communication, les trois académies d'Ile-de- France et Radio France.

Depuis bientôt vingt ans, les formations musicales et leurs équipes pédagogiques travaillent à la transmission et l'ouverture à la musique classique pour les publics scolaires. Depuis 2014, l'offre éducative s'est enrichie avec des ateliers et visites autour des métiers de la radio et du bâtiment de la Maison de la radio ainsi que de nombreux projets et programmes dédiés au jeune public et aux scolaires.

## DESCRIPTIF DE LA MISSION :

**Accompagner les équipes pédagogiques** dans la conception et la mise en œuvre de projets interdisciplinaires d'éducation artistique et culturelle en prenant en compte les spécificités et besoins des territoires : conseil aux enseignants, accompagnement des dispositifs d'éducation artistique et culturelle dans le respect de leur cahier des charges (PACTE, résidences, actions spécifiques...), contribution à la préparation de l'accueil des élèves. Prendre en compte la part collective du pass Culture dans la construction des parcours proposés (ateliers, concerts, interventions...) Ce travail prendra appui sur le réseau d'éducation artistique et culturelle et l'application ADAGE.

En liaison constante avec la responsable de l'action éducative du département Éducation et développement culturel de Radio France, La/le professeur-relais sera associé aux actions à destination du public scolaire.

La/le professeur-relais travaillera en lien étroit avec les professeurs-relais des académies de Paris et Créteil pour une complémentarité des disciplines à destination des publics scolaires des trois académies.

Le/la titulaire du poste est associé(e) aux actions à destination du public scolaire. Il/elle mettra en œuvre les missions confiées en respectant le projet pédagogique de Radio France et les activités éducatives mises en œuvre : autour de la sensibilisation à la musique classique, par l'écoute et la pratique, autour du média radio et de l'éducation aux médias ainsi qu'autour de la thématique de métiers. Il/elle pourra être force de proposition sur les activités pédagogiques mises en place à Radio France ou dans les classes.

**Contribuer à la formation initiale et continue** des enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés afin d'aider les équipes pédagogiques à concevoir et mettre en œuvre avec leurs élèves des projets interdisciplinaires d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec des structures artistiques culturelles et des organismes de recherche.

La/le professeur relais sera une force de proposition pour les formations ou rencontres avec enseignants inscrites dans le cadre du Plan académique de formation, et autres dispositifs de formation ou de rencontres avec enseignants mis en place par les DAAC et le CLEMI ; il/elle devra assurer le suivi et l'accueil (si possible) de ces formations.

**Produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques** : élaborer des supports et ressources pédagogiques destinés aux enseignants pour la préparation des élèves des premier et second degrés en vue de leur participation à des activités pédagogiques et de médiation proposées par Radio France

\* ressources pédagogiques (fiche pédagogique ou dossier) ciblant la thématique de l'activité (atelier, visite guidée, émission de radio...) permettant à l'enseignant de préparer en classe sa venue ou de la poursuivre, en lien avec les programmes

\* propositions de ressources et documentations complémentaires au dossier pédagogique : bibliographiques, web...

\* site internet

Ces supports, à destination des enseignants mais émanant d'un service de Radio France, devront être validés par Radio France pour son aspect éditorial.

**Informers la communauté éducative** des activités et des ressources proposées par l'institution culturelle (site académique et site de Radio France, revue EAC DAAC'tualité, Open Agenda, murs collaboratifs...).

Dans le cadre de cette mission, le/la professeur sera placé(e) sous les autorités fonctionnelles du département Éducation et développement culturel de Radio France et de la déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, et de l'inspecteur pédagogique régional référent, auxquels vous adresserez à la fin de l'année scolaire un rapport d'activité comportant des éléments qualitatifs et quantitatifs.

## SPÉCIFICITÉS DE LA MISSION :

**Conditions particulières d'exercice** : L'enseignant s'assurera, auprès de son chef d'établissement, d'être disponible une journée par semaine pour pouvoir exercer cette mission en plus de son service.

**Encadrement** : NON

**Conduite de projet** : OUI

**Poste logé** : NON

**Contraintes** : Lieu d'exercice :

Radio France

116 avenue du président Kennedy, 75016 Paris

**Autre** : rémunération 3 IMP (indemnités pour mission particulière)

## COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES SOUHAITÉES

### Savoirs :

- Vision d'ensemble voire bonne connaissance :
  - des programmes et objectifs d'enseignement en dehors de sa propre situation (connaissance des différents niveaux, premier degré et second degré, approche globale des programmes de toutes les disciplines...).
  - des dispositifs d'EAC proposés par la DAAC.
  - de l'organisation académique et des différents interlocuteurs à contacter selon les besoins (différents services de la DAAC, ESPE, CANOPE, inspecteurs...).

### Savoir-faire :

- Expérience dans la conception et la mise en œuvre de projets d'éducation artistique et culturelle, notamment de projets conduits en équipe et en partenariat.
- Aptitude à travailler au sein d'une équipe et à communiquer.
- Aisance informatique (courrier électronique, web, bureautique, outils collaboratifs...).

### Savoir-être :

- Sens de l'organisation, réactivité en situation de production
- Goût pour les médias et la musique
- Aisance à l'oral et à l'écrit.
- Mobilité et disponibilité (présence à Radio France une journée par semaine)

**Envoyer une lettre de motivation et un CV avant le 30 juin 2022 (adresses mail ci-dessous)**

<b>Madame Calvayrac</b> Déléguée académique à l'action culturelle <a href="mailto:Ce.daac@ac-versailles.fr">Ce.daac@ac-versailles.fr</a> 01.30.83.45.61	<b>Marina SICHANTHO</b> Déléguée à l'éducation et au développement culturel <a href="mailto:marina.sichantho@radiofrance.com">marina.sichantho@radiofrance.com</a>	<b>Floriane GAUFFRE</b> Responsable de l'action éducative <a href="mailto:floriane.gauffre@radiofrance.com">floriane.gauffre@radiofrance.com</a>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------